

Canada**Province de Québec**

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 8 octobre 2024 à 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Pierre Nelson Renaud	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4
Monsieur Gilles Rathier, Conseiller	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour, Conseiller	poste n° 6

Est Absente :

Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
----------------------------------	------------

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

Informations du maire

Note au procès-verbal

Notification de décision / Enquête éthique et déontologie en matière municipale concernant Richard Poirier, conseiller, Municipalité de Denholm- CMQ-71022-001

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 septembre 2024
- 2.2 Adoption des prélèvements, des comptes payés et à payer au 30 septembre 2024
- 2.3 Adoption de l'état des revenus et dépenses, du journal des salaires et du bilan au 30 septembre 2024

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Reddition de compte PRABAM
- 3.2 Garde-corps à l'entrée de la salle communautaire
- 3.3 Achat de caméras de surveillance
- 3.4 Reddition de compte TECQ
- 3.5 Mise à jour de la Politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications
--

- 4.1 Déboisement en bordure de chemin
- 4.2 Lignage de rues
- 4.3 Réparation du chemin Victoria (Privé)

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture
--

- 5.1 Don La Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau
- 5.2 Don déjeuner de la préfète

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

- 7.1 Embauche Jessy Bégin Prigent

- 7.2 Demande d'aide financière formation des pompiers
- 7.3 Achat habits de combat
- 7.4 Achat Casques de pompier

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR24-10-171

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, constate qu'il y a quorum et que 25 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h05.

MD AR24-10-172

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR24-10-173

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR24-10-174

ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 30 septembre et recommande l'approbation;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 109 514.56 \$, des prélèvements de 43 291.91 \$, les comptes à payer de 49 931.11 \$ ainsi que les salaires

nets payés de 54 747.26 \$ en date du 30 septembre 2024 pour les chèques n^{os} 4981 à 5049, les prélèvements n^{os} 992 à 1002 et les salaires nets du mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR24-10-175

ADOPTION DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES, DU BILAN, DU JOURNAL DES SALAIRES ET DES RAPPORTS COMPARATIFS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, du rapport des revenus et dépenses, du bilan et des rapports comparatifs au 30 septembre 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU d'adopter le journal des salaires, le rapport des revenus et dépenses, les rapports comparatifs et le bilan au 30 septembre.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES.

Note au procès-verbal

Avis public concernant le dépôt du sommaire du rôle de la valeur foncière de la 3^e année du rôle a été déposé le 16^e jour de septembre 2024.

MD AR24-10-176

ENTÉRINEMENT ET CONFIRMATION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRABAM

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a engagé des travaux conformément aux exigences du programme PRABAM ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de comptes finale a été présentée au conseil et que toutes les étapes nécessaires ont été respectées ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans les délais impartis et selon les spécifications établies ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux contribuent au développement et à l'amélioration des infrastructures de notre municipalité ;

Il est proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE le conseil entérine la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale pour le programme PRABAM.

Confirme que toutes les obligations et conditions attachées à ce programme ont été respectées.

Autorise la transmission des documents nécessaires aux instances compétentes pour finaliser le dossier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté

MD-AR24-10-177

OFFRE DE SERVICE GARDE-CORPS À L'ENTRÉE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le conseil souhaite obtenir des garde-corps pour l'entrée de la salle communautaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm est allée en appel d'offres sur invitation avec deux entrepreneurs de la région;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres comme suit :

- GC Construction au montant de 4400\$ plus taxes applicables;
- Soudure MG au montant de 2150\$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit l'entrepreneur Soudure MG, au montant ci-haut mentionné.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD AR24-10-178

ACHAT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE POUR LE COMPLEXE MUNICIPAL

ATTENDU QUE les caméras existantes sont défectueuses et obsolètes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm est allée en appel d'offres sur invitation avec deux entrepreneurs de la région;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres comme suit :

- Protection Insecco au montant de 3995\$ plus taxes applicables;
- GMS Sécurité inc. 3825\$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit l'entrepreneur GMS Sécurité Inc., au montant ci-haut mentionné.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD AR 24-10-179

ENTÉRINEMENT ET CONFIRMATION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ 2019

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2019;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et avant le 31 décembre 2023 sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la reddition de compte doit être transmise au ministre au plus tard le 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm transmet au ministre les pièces justificatives suivantes :

Un rapport final des auditeurs, les factures, les coûts réels de l'activité et les renseignements nécessaires à la mesure des indicateurs de résultats identifiés par le ministre;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET UNANIMEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Denholm autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-10-180

POLITIQUE SUR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm doit se conformer aux exigences de la CNESST et effectuer une mise à jour de la Politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail pour ses employés;

ATTENDU QUE la Politique avait été adoptée le 11 août 2020 portant le numéro de résolution MD-AR20-08-084;

ATTENDU QUE la Directrice générale adjointe, Madame Geneviève Connolly a présenté une mise à jour de la Politique existante;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU d'adopter la mise à jour de la Politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail, tel que présenté par Madame Geneviève Connolly et que celle-ci est ajoutée en tant que personne responsable avec la Directrice générale Madame Sara Turpin.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

VOIRIE

MD AR 24-10-181

OFFRE DE SERVICE TRAVAUX DE DÉBOISEMENT EN BORDURE DE CHEMIN

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux de déboisement en bordure de chemin sur une distance de 70 km ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm est allée en appel d'offres sur invitation avec deux entrepreneurs de la région;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres comme suit :

- NRJ INC 250\$/heure pour un total de 75 000\$ plus taxes applicables;
- Mont-Nord Inc. 200\$/heure pour un total de 63 000\$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit l'entrepreneur Mont-Nord Inc., au montant ci-haut mentionné.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-10-182

LIGNAGE DE RUES

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter le lignage des rues ainsi que le lignage des stationnements de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm a contacté plusieurs fournisseurs afin d'obtenir sur invitation des soumissions;

ATTENDU QU'un seul fournisseur a effectué une offre de service;

- Proligne 8470\$ plus taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU d'octoyer le contrat au seul soumissionnaire soit le fournisseur Proligne, au montant ci-haut mentionné incluant les lignes des stationnements de la municipalité;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-10-183

RÉPARATION DE CHEMIN VICTORIA (PRIVÉ)

CONSIDÉRANT QUE le chemin privé a subi des dommages importants en raison d'un glissement de terrain survenu la nuit du 18 août 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin est utilisé par plusieurs résidents de la municipalité et qu'il est essentiel pour l'accès aux propriétés environnantes ;

CONSIDÉRANT la demande d'appui des citoyens à l'unanimité d'entreprendre les travaux et de facturer à part égale les propriétaires utilisant le chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par

ET RÉSOLU que ce conseil accepte d'entreprendre les démarches de réparation du chemin Victoria, et ce, en respectant l'article 70 de la Loi sur les Compétences municipales et de créer un Règlement de tarification à cet effet.

REFUSÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

MD-AR24-10-184

FONDATION SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

ATTENDU QUE la 13e édition du souper gastronomique de la Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau se déroulera le samedi 23 novembre 2024;

ATTENDU QUE les fonds recueillis lors de cet événement permettent de contribuer à l'achat d'un échographe cardiaque pour notre région;

ATTENDU QUE ce conseil est en accord avec l'importance que la Municipalité de Denholm participe à cette levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise cette demande de financement pour 2 saoupers uniquement au montant de 200\$ dollars chacun.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-10-185

DÉJEUNER DE LA PRÉFÈTE

ATTENDU QUE la 2e édition du déjeuner de la préfète de la Vallée-de-la-Gatineau se tenait le 19 septembre 2024;

ATTENDU QUE les fonds recueillis lors de cet évènement étaient pour Centraide Outaouais;

ATTENDU QUE ce conseil est en accord avec l'importance que la Municipalité de Denholm participe à cette levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise un don de 50\$ dans le cadre du déjeuner de la préfète Madame Chantal Lamarche.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les membres du conseil que le rapport sur les activités du mois de septembre 2024 du service incendie

MD-AR24-10-186

EMBAUCHE SERVICE INCENDIE-JESSY BÉGIN PRÉSENT

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm a des postes de pompiers sur appel à combler;

ATTENDU QUE le Directeur du Service de sécurité incendie, Monsieur Joey Currie, a procédé à la sélection d'un candidat et en recommande l'embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise l'embauche de Monsieur Jessy Bégin Prigent à titre de pompier sur appel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté

MDAR-24-10-187

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ses organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm prévoit la formation de neuf pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRCVG en conformité avec l'article 6 du Programme.

POUR CES MOTIFS, Il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-10-188

ACHAT D'HABITS DE COMBAT

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie doit faire l'achat de six (6) habits de combat;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm est allée en appel d'offres sur invitation avec deux fournisseurs de la région;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres comme suit :

- Arsenal 14,178\$ plus taxes applicables;
- Aéro-feu 17,580\$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit le fournisseur Arsenal, au montant ci-haut mentionné.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD AR 24-10-189

ACHAT CASQUES DE POMPIER

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie doit faire l'achat de quinze casques de pompier;

ATTENDU QUE les casques actuels sont non-conformes puisque la date de fabrication excède 10 ans;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une offre comme suit :

- Aéro-feu 8171.25\$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au seul soumissionnaire soit le fournisseur Aéro-feu, au montant ci-haut mentionné.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les conseillers que la prochaine réunion ordinaire de conseil sera le mardi le 12 novembre 2024 à la salle municipale à 19h.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu.

MD AR24-10-190

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20h32

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Pierre Nelson Renaud, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 8^e jour d'octobre 2024

Pierre Nelson Renaud, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8^e jour d'octobre 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Denholm

